

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Chariot de travail	HYSTER		H 60 F		5 7 8 9		
Caractéristiques "H 60 F" sur plaquette du constructeur, à droite, à l'intérieur sur l'avant et de chaque côté sur pare-jambes *) Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal							
N° du châssis frappé à droite, en haut sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée							
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.							
Position du mot. au centre Frein-moteur							
Cylindrée.	3'147 cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique **)		Dispositif remorquage:	Longueur 2'575		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	2	à broche, assurée	Largeur 1'213		
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 955	Hauteur variable		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	20	Voie arrière 955	Empattement 1'720		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,3	Porte à faux arr. 370		
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur les roues avant, à câble							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide			§)	Dimension	8.15-15	6.50-10	Longueur
Charge utile				Charge pneu	5'850	2'850	Largeur
Total					12 Ply	10 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.					à 8,5 att		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr. .	
Direction: position centre - hydrostatique s.r.AR				Marque du moteur	CONTINENTAL	C.V. frein	72 SAE
Alésage		95	Course		111	C.V. impôts	16,02
Forme de la carrosserie		élevateur					
Nombre de places: total		1	(avant	milieu	arr.)	Places debout

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés Ø 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement élect. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - Pot d'échappement marqué 137802 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
 B 3 A = Irvin
 B 3 E = Nijmegen
- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/rouge.

§) Les poids à vide doivent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Chariot de travail	HYSTER		H 60 F		5 7 8 9	
Caractéristiques "H 60 F" sur plaquette du constructeur, à droite, à l'intérieur sur l'auvent						
et de chaque côté sur pare-jambes *)			Carburant	essence	Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal						
N° du châssis frappé à droite, en haut sur le longeron + sur plaquette						
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée						
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.						
Position du mot. au centre Frein-moteur						
Cylindrée	3'147cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps	4		Transmission mécanique **)		Dispositif remorquage:	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant 2		à broche, assurée	
Entraînement	avant		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 955	
Nombre d'axes	2		Vitesse en prise dir. 20		Voie arrière 955	
Nombre de pneus	4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,3	
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant						
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur les roues avant, à câble						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide			§)	Dimension	8.15-15	6.50-10
Charge utile				Charge pneu	5'850	2'850
Total					12 Ply	10 Ply
Gar. de fabr.					à 8,5 att	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.
Direction: position centre - hydrostatique s.r.AR			Marque du moteur	CONTINENTAL	C.V. frein	72 SAE
Alésage 95			Course 111		C.V. impôts 16,02	
Forme de la carrosserie			élévateur			
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout

EXPERTISE-TYPE VHC INT

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés Ø 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - Pot d'échappement marqué 137B02 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
 B 3 A = Irvin
 B 3 E = Nijmegen
- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/rouge.

§) Les poids à vide doivent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type